

sentiment de profonde vénération et de reconnaissance. Et, — spectacle sans exemple et inoubliable, — on voyait de pauvres femmes, leurs enfants sur les bras, s'agenouiller au passage de ses restes vénérés.

Mais ces témoignages silencieux de sympathie et de regrets, — si éloquents qu'ils fussent déjà, — ne pouvaient suffire. Il fallait exprimer tout haut ce que pensaient tous les assistants.

Au nom de l'Académie, M. de Cazenove, président de la classe des Lettres, après avoir rappelé, avec un charme exquis, les liens d'amitié, qui l'unissaient au comte de Charpin, rendit un juste hommage à la mémoire de l'érudit, dont la vie, dit-il, avait été consacrée tout entière à des travaux utiles pour éclairer l'histoire de la province : « Ce « n'est, ajouta l'orateur, ni le lieu, ni le moment de les « énumérer ; mais il a été pour nous un exemple vivant « du travail persévérant et fécond d'un esprit éminent, « cherchant les enseignements de Dieu dans les explications « et les agitations de l'histoire. »

Quant à l'homme de bien, il appartenait à un enfant du pays de faire son éloge, et il le fut dignement par M. Boudoint, avocat du Barreau de Saint-Etienne.

« On vient, dit-il, de retracer l'existence de M. le comte « de Charpin, comme ami des lettres. Il reste à parler du « bienfaiteur de ce pays, de l'ami des pauvres et des « malheureux... Le silence pourrait passer pour de l'ingra- « titude.

« M. le comte de Charpin a fait énormément de bien « autour de lui. Sa charité inépuisable était toujours prête « à secourir toutes les infortunes et toutes les misères. Dur « à lui-même, il était plein de douceur et de bonté pour « les autres, et ceux-là seuls à qui est échue la noble mission